

**L'autonomie : une tyrannie ?**  
**LE VALDOR**

Une 7<sup>ème</sup> après-midi de  
**L'ETHIQUE**  
*12 décembre 2017*

## **Quelques points de repère :**

A l'origine, l'autonomie était un principe juridique; un droit que l'Empire Romain octroyait à certaines villes grecques, et qui leur permettait de se gouverner par elles-mêmes, avec leurs propres règles.

Par extension, le concept d'autonomie désignera la capacité d'une entité à se déterminer par elle-même, à faire des choix, à agir librement.

Dans le domaine de la santé, le principlisme consacre le principe d'autonomie comme l'un des quatre piliers de l'éthique biomédicale, avec la bienfaisance, la non-malfaisance, et la justice distributive.

Enfin, en Belgique, le concept d'autonomie, par agrégation avec les principes d'indépendance, d'autodétermination et de liberté, devient paradigme juridique à la base de lois telles que la Loi sur les Droits du Patient, ou encore la Loi sur l'Euthanasie.

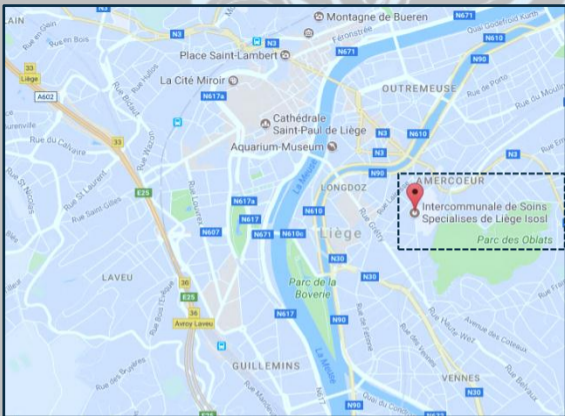
## **Questionnement :**

Dans notre pratique de soignant, la question de l'autonomie est omniprésente. Que nous cherchions à stimuler un patient dans un parcours de révalidation, pour récupérer de l'autonomie « fonctionnelle », ou que nous accompagnions un malade vers sa fin de vie, en tout respect de son autonomie « décisionnelle », l'autonomie est, et reste notre objectif cardinal, celui qui montre le bon cap sur notre boussole soignante.

Après avoir été pensés à travers un paradigme religieux, fait de charité et d'assistance aux désœuvrés, puis par un paradigme paternaliste, fait de médecins tout puissants et d'infirmières exécutantes, les soins sont aujourd'hui pensés à travers un paradigme autonomiste, chaque patient étant le seul maître de son propre parcours de santé.

Durant cette 7<sup>ème</sup> Après-midi de l'Ethique, le Comité d'Ethique Local Hospitalier des Cliniques Valdor-Pèrî vous propose de déconstruire ce principe d'autonomie pour mieux le reconstruire. Quel sens donner au mot « autonomie » sur le plan médical mais aussi sur le plan philosophique ? Quelles sont la portée, et donc les implications du principe d'autonomie du patient, sur le plan juridique, sur le plan de l'organisation des soins, mais également sur le plan politique et sur le vivre ensemble ? Et l'autonomie des soignants ? « L'autonomie : une tyrannie ? », un titre un peu provocateur, à la hauteur des questions soulevées...

13h00 - 13h30	Accueil des participants	
13h30 - 13h45	Ouverture des travaux	L. FARAG - conseiller en éthique clinique et secrétaire du CELH
13h45 - 14h10	Titre en attente	A. DERVAUX - Infirmière coordinatrice en gériatrie au CHBAH
14h10 - 14h35	Titre en attente	D. PETRE - Avocate au Barreau de Liège et membre du CELH
14h35 - 15h00	L'autonomie du patient : symptôme de la maladie bioéthique	L. RAVEZ - Professeur à l'UNamur, Directeur du Département Sciences, Philosophies et Sociétés et Directeur du Groupe de recherche en bioéthique de l'UNamur
15h00 - 15h20	Pause santé	
15h20 - 15h45	Et si la dépendance était une chance ?	Y. GINESTE - co-auteur de « l'Humanitude », Professeur Invité au département Informatique et Intelligence Artificielle de l' Université de Shizuoka et au département Mind and Future de l'Université de Kyoto, et Chercheur invité au National Hospital Organization de Tokyo
15h45 - 16h10	Titre en attente	M. DUPUIS - Professeur à l'UCL, responsable de formation au GEFERS, past-president du Conseil Consultatif de Bioéthique de Belgique, président en exercice de la Plateforme « Droits du Patient »
16h10 - 16h25	Les choix de vies des plus de 60 ans	B. GOMBAULT - Senior coordinateur de projet à la Fondation Roi Baudouin
16h25 - 17h00	Débat et clôture des travaux	G. RAPAGNANI - psychogériatre - présidente du CELH
17h00 - 18h00	Verre de l'amitié	



**ACCREDITATION  
MEDICALE  
INTRODUITE POUR 3  
POINTS EN RUBRIQUE  
« ETHIQUE ET  
ECONOMIE »**

**FORMATION  
CONTINUE DES  
DIRECTEURS DE  
MAISONS DE REPOS**

## **ACCESSIBILITÉ :**

**Le Valdor**  
*rue Basse-Wez n° 145*  
*4020 Liège (Belgique)*

**E25**  
*sortie Avroy*

**GPS**  
*(lat.)*  
**50.6339769**  
*(long.)*  
**5.587834899999962**

**Bus**  
*au départ de Liège*  
**Léopold (TEC) ligne 13,**  
*arrêt Lairesse*

*au départ de Liège*  
**Guillemins (SNCB)**  
*ligne 4, arrêt Harscamp*

*au départ de Liège*  
**République Française**  
*(TEC) ligne 29, arrêt rue*  
*des Champs*

**Inscription obligatoire**  
**auprès de**  
**m.flamand@isosl.be**

**Nombre de places limité**  
**(135)**

**P.A.F. : 20 euros**  
**(conférences, pause santé**  
**et verre de l'amitié)**

**Une co-organisation du**  
**CELH et de l'ASBL de**  
**Formation Continue en**  
**Soins Spécialisés**